

PLAN DE PREVENTION

DES RISQUES NATURELS

INONDATIONS



PRESCRIPTION A.P. du 23 décembre 2003

 ENQUETE PUBLIQUE du 14 mars au 14 avril 2005

 APPROBATION A.P. du 24 novembre 2005

ECHELLE 1/5000

LEGENDE	
R	ZONE ROUGE A RISQUE ELEVE ZONE NATURELLE D'EXPANSION ET DE STOCKAGE DES CRUES → INCONSTRUCTIBLE
Oa	ZONE A RISQUE CONCERNANT DES SECTEURS DE DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES ECONOMIQUES → PRESCRIPTIONS AUX ACTIVITES AUTORISEES
O	ZONE ORANGE BATIE TOUCHEE PAR LES CRUES → CONSTRUCTIONS AUTORISEES SOUS RESERVE DE PRESCRIPTIONS
O1	ZONE ORANGE BATIE TOUCHEE PAR LES CRUES Hauteurs d'eau supérieure à 1 mètre → CONSTRUCTIONS AUTORISEES SOUS RESERVE DE PRESCRIPTIONS
160.15	Cote de crue centennale , crue de référence
	Limite de zone
	Limite de secteur de hauteur d'eau

